



**AMENAGEMENT DE LOCAUX  
POUR L'ECOLE SUPERIEURE DE DESIGN DES LANDES  
ET L'ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT DES LANDES**



**PHASE PRO**

**ADDITIF CCTP**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET PARTICULIERES**

**LOT N° 01-a**

**DEMOLITION / GESTION DES DECHETS / GROS ŒUVRE - MACONNERIES /  
DESAMIANPAGE**

**ARCHITECTE MANDATAIRE**



**Moon  
Safari**

**MOON SAFARI  
7 allées de Chartres  
33000 BORDEAUX  
Tél 05 56 04 40 68  
Fax 05 57 96 97 74**

**Mail : [bordeaux@moonsafari.archi](mailto:bordeaux@moonsafari.archi)**

**BUREAU D'ETUDES**



**OTCE AQUITAINE  
Impasse JF Compeyrot - ZI  
40280 SAINT PIERRE DU MONT  
Tél 05 58 75 51 96  
Fax 05 58 75 58 90**

**Mail : [otce.mdm@otce.fr](mailto:otce.mdm@otce.fr)**

**FEVRIER 2016**

| DIAG | APS | APD | PRO | DCE | MARCHE | EXE | ADDITIF |
|------|-----|-----|-----|-----|--------|-----|---------|
|------|-----|-----|-----|-----|--------|-----|---------|

| Indice | Etabli par   | Date       | Libellé de la modification | Vérfié par | Approuvé par |
|--------|--------------|------------|----------------------------|------------|--------------|
| 00     | G LOUSTAUNAU | 29/01/2016 | Création du document       |            | N. RAULIN    |
| 00     | G LOUSTAUNAU | 05/02/2016 | ADDITIF                    |            | N. RAULIN    |
| 01     | G LOUSTAUNAU | 17/02/2016 | ADDITIF                    |            | N. RAULIN    |
|        |              |            |                            |            |              |

## SOMMAIRE

### Pages

|             |                       |          |
|-------------|-----------------------|----------|
| <b>1.</b>   | <b>ADDITIFS .....</b> | <b>3</b> |
| <b>1.1.</b> | <b>OBJET</b>          | <b>3</b> |
| <b>1.2.</b> | <b>DESCRIPTION</b>    | <b>3</b> |

## 1. ADDITIFS

---

### 1.1. OBJET

Le présent document est un additif au cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) qui définit les ouvrages à réaliser au titre du lot LOT N° 01a **DEMOLITION / GESTION DES DECHETS / GROS ŒUVRE - MACONNERIES / DESAMIANPAGE** dont l'objet est de permettre aux entreprises consultées d'établir leur proposition, sans restrictions ni réserves pour la construction **AMENAGEMENT DE LOCAUX POUR L'ECOLE SUPERIEURE DE DESIGN DES LANDES ET L'ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT DES LANDES (40)** en liaison avec les autres pièces du DCE et, notamment, le CCTP lot 00.

### 1.2. DESCRIPTION

Le présent additif permettra de compléter le CCTP du lot N°1a par les articles suivants :

**NOTA** : L'ensemble des structures à créer sera SF 1/2h.

#### 3.1.4. VERIFICATION DE LA STRUCTURE EXISTANTE

Métré : Ft.

Nature : L'entreprise du présent lot devra la vérification de la stabilité au feu des ouvrages existants (SF requis 1/2h) et devra l'ensemble des notes de calculs pour la vérification de la tenue mécanique à froid des éléments porteurs.

#### 3.2.2. DEMOLITION DEPOSE

Démolition ou dépose complète et/ou partielle :

- Dépose de l'ensemble de la charpente bois y compris couverture.
- Dépose et évacuation de l'ensemble des équipements des lots techniques (Electricité, courant fort, courant faible, plomberie, chauffage, traitement de l'air...). Tous les éléments non structurels sont à déposer et à évacuer par le présent lot (hors partie du revêtement de l'escalier du hall à conserver).

#### 3.3.13. SUBSTITUTION DE SOL - ASCENSEUR

Métré : M3.

Localisation : Au droit de l'ascenseur à créer.

Nature : Conformément à l'étude de sol G2 PRO d'Optisol, le sol au droit de l'ascenseur est à substituer par un remblai noble de type 0/31.5 ou 0/40 sur une hauteur minimale de 40 cm sous le radier. Ce remblai aura des capacités drainantes et sera correctement compacté afin d'obtenir un module de déformation Es supérieur à 20 MPa.

#### 3.5.9. GOUJONS - CHAINAGE

Métré : Au ml.

Localisation : A l'arase supérieure des murs existants de la zone Ouest.

Nature : La prestation prévoit la création d'un chaînage à l'arase supérieure des murs existants avec la fourniture et la pose de goujons de contreventement type inox avec gaine inox qui auront un Avis Technique en cours. Ces goujons permettront une dilatation verticale libre de la dalle à créer.

### **3.7.13. RECHARGE BETON ESCALIER**

Métré : Au m².

Localisation : Escalier central (suivant plan architecte).

Nature : La prestation prévoit :

- Le piquage superficiel des marches à réhausser.
- L'application d'un mortier.
- . Humidifier abondamment les parties à réparer. Laisser ressuyer : le béton doit être humide mais non ruisselant.
- . Pour une bonne adhérence, le mortier sera appliqué en le serrant fortement sur tout le pourtour de la zone à réparer.
- . Dès raidissement du mortier, réaliser la finition à l'aide d'une taloche polystyrène ou d'une taloche.